

Abschiebung verhindern

# Empêcher l'expulsion

*Malheureusement, cette traduction a été faite uniquement par une IA. Merci de nous aider à améliorer les informations et de nous envoyer un e-mail*



**BRING BACK OUR NEIGHBOURS**

Contre la politique de déportation de la Saxe

## Quand est-ce que je risque d'être expulsé

Pour pouvoir empêcher une expulsion, tu dois d'abord savoir si tu risques d'être expulsé et quelle est l'ampleur du danger:

- Une "Duldung" signifie généralement un risque d'expulsion.
- Sur ces titres de séjour, il est indiqué : "Erlischt unabhängig von der Gültigkeit am Tag der Abschiebung" (Expire indépendamment de sa validité le jour de l'expulsion).
- Cela est particulièrement dangereux lorsqu'un titre de séjour est valable seulement 3 mois.
- Les titres de séjour pour raisons professionnelles ou pour formation ne présentent aucun danger.
- Même si vous obtenez une "Bescheinigung über den vorübergehenden Aufenthalt" = BÜVA, le risque est élevé. Une BÜVA est une feuille A4 délivrée par les services de l'immigration comme "pièce d'identité", qui n'est souvent valable qu'un mois et qui comporte un risque élevé d'expulsion. Si tu reçois une BÜVA au lieu d'une tolérance, rends-toi dès que possible dans un centre de conseil.
- Tu peux également être expulsé lors d'un rendez-vous à l'administration. S'il s'agit d'un rendez-vous inhabituel, sois prudent et préfère l'annuler.
- Vous pouvez également être expulsé si vous n'avez pas remis votre passeport.
- Même si vous avez déposé une demande de séjour, vous pouvez être expulsé avant que le service des étrangers ait statué sur votre demande. Vous pouvez éviter cela en déposant une demande urgente (Eilantrag) ou en demandant à la direction régionale de vous promettre qu'elle ne procédera pas à votre expulsion. Des avocats ou des centres de conseil peuvent vous aider dans cette démarche.
- Les personnes titulaires d'un titre de séjour, d'une autorisation de séjour, les citoyens de l'UE bénéficiant de la libre circulation ne courent aucun risque.

- Même après de nombreuses années passées en Allemagne, ou si vous avez un emploi, êtes malade ou avez des enfants scolarisés, une expulsion est possible.

Chaque cas est différent. Tu as besoin de l'aide d'un **centre de conseil [bbonlink.de/page-fr-contacts](https://bbonlink.de/page-fr-contacts)** ou d'avocats\* qui connaissent bien le droit de l'immigration. Ils doivent examiner ton cas en détail.

## ...et comment me protéger des expulsions?

Tu trouveras ici les dates des expulsions collectives:

### **Deportation Alarm**

**[noborderassembly.blackblogs.org/deportation-alarm/](https://noborderassembly.blackblogs.org/deportation-alarm/)**

Facebook: **[@Deportation-Alarm](https://www.facebook.com/Deportation-Alarm)**

Instagram: **[@deport\\_alarm](https://www.instagram.com/deport_alarm)**

Telegram: **[@deportation\\_alarm](https://www.telegram.com/@deportation_alarm)**

Tu peux te cacher et dormir ailleurs. Mais tu dois quand même respecter tes rendez-vous avec les autorités – ou les annuler pour une raison valable, par exemple si tu es malade.

Tu veux savoir si la police est venue chez toi pendant ton absence ? Des voisins de confiance peuvent t'informer si tu leur en parles. Si tu vis seul-e, tu peux également coincer un petit bout de papier ou un cure-dent dans la porte lorsque tu quittes ton domicile. À ton retour, tu pourras ainsi vérifier si quelqu'un a ouvert la porte. W2eu a rédigé une brochure contenant des conseils importants pour éviter les expulsions:

📄 **[bbonlink.de/w2eu-deportationfr](https://bbonlink.de/w2eu-deportationfr)**

Tu trouveras également des informations multilingues sur la résistance contre les expulsions sur No Border Assembly.

📄 **[bbonlink.de/resistancefr](https://bbonlink.de/resistancefr)**

Il existe la possibilité d'obtenir l'asile individuel. Cela signifie que tu vis chez d'autres personnes où la police ne peut pas te trouver. Tu trouveras ici de plus amples informations dans différentes langues:

 [bbonlink.de/soliasyl](https://bbonlink.de/soliasyl)

Il existe également la possibilité de l'asile ecclésiastique. Cela signifie que tu vis dans une église ou un presbytère. La police sait où tu te trouves, mais elle n'a pas le droit de venir te chercher. Cependant, cela n'est généralement possible que s'il s'agit d'une expulsion vers un autre pays de l'UE en vertu du règlement de Dublin. Et il est préférable que tu aies déjà des contacts personnels avec des membres de l'église ou des prêtres. Tu trouveras ici de premières informations:

*Tu trouveras cette info dans la version web*



Deutsche Übersetzung verfügbar  
Translation to English available

الترجمة إلى العربية  
Traducción al español disponible

**Vous trouverez ici plus d'informations sur ce que vous pouvez faire pour éviter une expulsion.  
[bringbackourneighbours.de/](https://bringbackourneighbours.de/)**

Last updated: 18/04/2024

Imprint: Kontaktgruppe Asyl und Abschiebehaft e.V. Heinrich-Zille-Str. 6 01219 Dresden